

« Évacuer la Zad » ? Et si on se calmait, plutôt ?

22 décembre 2017 / [Françoise Verchère](#)



À peine les médiateurs avaient-ils remis leur rapport sur le projet de Notre-Dame-des-Landes que les médias s'obsédaient de l'« évacuation de la Zad », explique l'auteure de cette tribune. Qui juge cette prise de position malhonnête et simpliste. D'autant qu'une évacuation immédiate serait, selon elle, illégale.

Françoise Verchère est membre du Collectif d'élus doutant de la pertinence de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (CéDpa).



Françoise Verchère.

« *Évacuer la Zad* » : trois petits mots répétés sur tous les tons pour ajouter à la confusion et empêcher une sortie non violente de l'impasse de Notre-Dame-des-Landes. À peine le rapport des médiateurs sur le projet de nouvel aéroport **était-il rendu et analysé** — et parfois déformé — que beaucoup de médias sont passés au seul sujet qui leur semble d'importance : l'évacuation de la Zad, quel que soit le choix du gouvernement.

Balayé le fond même du dossier, c'est-à-dire la preuve enfin faite que le processus de décision a été pipé dès 2003. Que l'on n'avait pas étudié l'alternative de l'optimisation de Nantes-Atlantique, et que des mensonges (pardon, des « *constats erronés* », page 19 du rapport des médiateurs), sont à la base de la déclaration d'utilité publique.

Oubliée aussi la proposition des médiateurs de donner du temps à la négociation pour permettre que se continuent les expériences les plus intéressantes sur un territoire qui serait rendu à sa vocation agricole et naturelle. Sujet trop technique ? Ou trop politique, qui obligerait à s'interroger enfin sur le pouvoir qui décide pour les citoyens mais enrobe ses décisions du voile de la merveilleuse « *démocratie participative* », avec force débat public, enquêtes publiques et autres garants et commissaires ? Sujet pas assez croustillant, en tout cas. Car, ce qui ferait de belles photos, de beaux reportages à l'heure du JT, et de beaux discours sur l'ordre et l'État de

droit, ce serait l'affrontement entre les forces de l'ordre et les gueux, les voyous, les ultraviolents, les ZADISTES.

En France, il y a partout des zones de non-droit

On parle donc d'« évacuation, quelle que soit la décision prise sur l'aéroport ». Comme on a parlé de « référendum » en juin 2016 alors qu'il s'agissait d'une « consultation pour avis », on utilise le même mot pour deux cas de figure différents, ajoutant ainsi au malheur du monde en nommant mal les choses.

Il y aurait bien évacuation si le gouvernement décidait malgré tout de construire le nouvel aéroport, évacuation de tous, agriculteurs, habitants anciens et nouveaux, vaches et tritons sans compter les milliers de soutiens qui viendront avec d'autant plus d'incompréhension et de colère qu'aujourd'hui on sait inutile la destruction de ce bocage si précieux. Évacuation, donc, avec un lourd tribut à payer, destruction de toutes les habitations et bétonnage.

Mais, si le gouvernement décide d'arrêter ce mauvais projet, la Zone à défendre change immédiatement de statut. Plus besoin de défendre 1.600 ha de la destruction. Plus besoin de barrages. Les chemins sont déjà ouverts à tous, la seule route qui ne le soit pas à ce jour, vestige de l'épisode « opération César », s'ouvrira de nouveau, car c'est la logique. La libre circulation fait partie des droits de tous, zadistes ou pas. Mais les cabanes illégales, les voyous qui occupent illégalement des terrains qui ne leur appartiennent pas, diront les tenants de l'ordre ?

Eh bien, oui, ils sont de fait dans l'illégalité, comme tant d'autres en France et en Navarre. Quel maire — je l'ai été — n'a pas à faire face à ces difficultés de stationnement et/ou de constructions illégales ? Le bocage serait-il la seule zone de non-droit ? Le seul où il faille intervenir ? Vaste programme que de rétablir l'ordre et la loi partout... Chacun s'accordera, je l'espère, pour admettre d'abord que, dans un État de droit, seule la justice peut autoriser une intervention.

Il n'est donc pas possible en janvier, toutes affaires cessantes, d'envoyer la troupe nettoyer la

Zad parce que ce ne serait pas légal. Pour admettre ensuite que la même sévérité doit valoir pour tous les squatteurs, et toutes les infractions, caravanes et autres yourtes sans autorisation, belles résidences agrandies sans permis, propriétaires des bords de l'Erdre — la plus belle rivière de France coulant à Nantes — qui refusent, malgré la loi, le droit de passage sur leurs terrains (mais il faut dire que ceux-là sont des gens bien, qui peuvent payer les astreintes de la justice qui les a condamnés...).

Ces expériences ont leur place dans un futur apaisé

Ancienne élue, je sais la difficulté de l'équilibre à respecter pour vivre ensemble, j'ai passé des décennies à expliquer la nécessité des règles et à faire face « *en même temps* », comme on dit aujourd'hui, à la réalité qui oblige à trouver des solutions acceptables. La Zad est née de la volonté de défendre un territoire face aux mensonges et à l'obstination coupable des partisans du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ; elle a vu naître et croître de belles expériences, n'en déplaise à ceux qui en parlent sans rien connaître réellement de cet espace de vie. Ces expériences-là, de production, de solidarité, de rapports différents à la nature et aux autres ont leur place dans un futur apaisé.

Parce que je ne suis ni naïve ni angélique, je dis aussi qu'il y a sur la Zad des gens avec qui je ne passerais pas une journée ni même une heure, de même que je ne passerais pas une heure avec des tas de gens apparemment bien sous tous rapports (je ne donnerai pas de noms...), mais je dis qu'il y a aussi d'autres habitants, beaucoup d'autres dont je serais fière qu'ils soient mes enfants pour les plus jeunes, parce que je suis admirative de leur créativité et de leurs valeurs. Je constate aussi que chaque jour nous apporte son lot de faits divers, parfois très glauques, sur Nantes et l'agglomération, que je vois dans les rues toujours plus de mendiants, de gens visiblement malades, de pauvres. Dans une indifférence générale. Notre vie collective me semble pourtant plus menacée par cette réalité et notre impuissance collective que par ce qui se passe sur la Zad.

Le verbe est créateur : à force de parler des « *armes de destruction massive* » que l'Irak était censé avoir (on le savait, on le répétait de source sûre, on y croyait, donc c'était vrai, n'est-ce pas ?), on a eu la guerre. La vérité a fini par être révélée, il n'y avait pas d'armes de destruction

massive. Ceux qui présentent la Zad comme un repaire de quasi-terroristes, ne devraient-ils pas s'en souvenir ?

Avec un peu d'avance sur le calendrier, je forme le vœu que le gouvernement abandonne ce projet destructeur et inutile, et qu'il fasse preuve de lucidité et de réalisme en donnant du temps au temps pour trouver les meilleures solutions locales. Qui peut honnêtement penser que cela mettrait en péril la République, à part des fous, des pyromanes ou des journaux comme *Le Journal du dimanche* et *Valeurs actuelles* ?

Lire aussi : [Un plan de sortie heureux pour le conflit de Notre-Dame-des-Landes](#)

Source : Courriel à *Reporterre*

Photos :

. chapô : Une des voies d'accès de la Zad de Notre-Dame-des-Landes. [Flickr](#) (Non à l'aéroport de NDDL/CC BY-NC-ND 2.0)

. portrait : DR

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

- *Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Tribune](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Evacuer-la-Zad-Et-si-on-se-calmait-plutot>